

BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR

FICHE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif 2017 du budget annexe « parcs de stationnement » a été adopté à l'occasion du conseil de territoire du 29 mars 2017.

Les conditions financières du contrat de délégation de service public aboutissent à un budget qui ne peut s'équilibrer sans une participation significative du budget principal, attendue à hauteur de 563 062,21 euros en 2017 :

- Cette situation s'explique principalement par la génération d'écritures d'amortissement importantes (496 609,07 euros en 2017) à la suite des travaux de construction du parc de Sucy-en-Brie et de réhabilitation du parc de Boissy-Saint-Léger, pris en charge par la communauté d'agglomération du Haut-Val-de-Marne ;
- Par ailleurs, GPSEA doit verser au délégataire une subvention forfaitaire d'exploitation d'un montant annuel de 50 000 euros, alors que ce dernier verse à l'autorité concédante une redevance d'occupation du domaine public qui n'est que de 1 000 euros annuels (une part variable dépendant du chiffre d'affaires du délégataire est prévue lorsque ce chiffre d'affaires dépasse le seuil annuel de 390 000 euros HT, ce qui n'est jamais arrivé jusqu'à présent).

Ce budget s'équilibre de la manière suivante :

SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes réelles d'exploitation	564 262,21 €	Dépenses réelles d'exploitation	306 204,35 €
<i>Epargne brute générée par la section d'exploitation : 258 057,86 €</i>			
Résultat d'exploitation 2016	555,21 €		
Recettes d'ordre	237 996,00 €	Dépenses d'ordre	496 609,07 €
<i>Dont amortissement des subventions</i>	<i>237 996,00 €</i>	<i>Dont dotations aux amortissements</i>	<i>496 609,07 €</i>
TOTAL	802 813,42 €	TOTAL	802 813,42 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles d'investissement	0,00 €	Dépenses réelles d'investissement	517 226,14 €
Résultat d'investissement 2016	260 048,27 €	Restes à réaliser 2016	1 435,20 €
Recettes d'ordre d'investissement	496 609,07 €	Dépenses d'ordre d'investissement	237 996,00 €
<i>Dont dotations aux amortissements</i>	<i>496 609,07 €</i>	<i>Dont amortissement des subventions</i>	<i>237 996,00 €</i>
TOTAL	756 657,34 €	TOTAL	756 657,34 €

1. EXPLOITATION

Des dépenses d'exploitation incompressibles et récurrentes

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à **802 813,42 euros**, soit en légère progression par rapport au budgeté 2016 (+2,2 %).

Elles se composent essentiellement des amortissements (496 607,07 euros), qui représentent plus de 60 % des dépenses de la section.

Les frais de taxes foncières et de redevances dont l'évolution explique l'essentiel de la hausse des dépenses d'exploitation par rapport à 2016 sont quant à elles budgétés à hauteur de 272 204,35 euros.

Les crédits résiduels budgétés à hauteur de 34 000 euros concernent les frais de maintenance et le remboursement du budget annexe au budget principal du prorata de la prime d'assurance Dommages aux biens.

Des recettes d'exploitation dépendantes de la participation du budget principal

Les recettes réelles d'exploitation, attendues à hauteur de **802 813,42 euros**, sont constituées à 70% de la participation du budget principal (563 062,21 euros). Sans cette participation, ce budget ne peut s'équilibrer. Les crédits restants sont constitués essentiellement de recettes d'ordre (237 996 euros au titre de l'amortissement des subventions d'équipement reçues).

2. INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont budgétées à hauteur de **756 657,34 euros** dont 496 609,07 euros au titre des dotations aux amortissements, et 260 048,27 euros de résultat d'investissement 2016.

En sus de l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 237 996 euros, des dépenses d'investissement sont inscrites à hauteur de 517 226,14 euros au titre de provisions pour des travaux dont la responsabilité ne relèverait pas du délégataire, et permettent l'équilibre de la section d'investissement.

Annexe : Récapitulatif de l'équilibre du budget 2017 du budget parcs de stationnement

RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	
Recettes réelles de fonctionnement : <u>564,2 k€</u> dont participation du budget principal : 563,1 k€	Dépenses réelles de fonctionnement : <u>306,2 k€</u> dont taxes foncières : 203,1 k€
Amortissement des subventions : 238 k€	Dotations aux amortissements : 496,6 k€
Résultat de fonctionnement 2016 : 0,6 k€	
INVESTISSEMENT	
Dotations aux amortissements : 496,6 k€	Dépenses réelles d'investissement : <u>517,2 k€</u>
Résultat d'investissement 2016 : 260 k€	Amortissement des subventions : 238 k€
	Restes à réaliser 2016 : 1,4 k€